



Le Maire de Maurecourt,

48/2023/VL  
**ARRÊTÉ PORTANT INSTAURATION PERMANENTE  
D'UN PASSAGE PIÉTON RUE MAURICE BERTEAUX,  
RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE À MAURECOURT**

**Vu** la loi modifiée n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des collectivités locales,

**Vu** le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-6,

**Vu** le code de la route, et notamment les articles R 415-11, R 414-5 et R 417-5,

**Vu** l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, (livre I - septième partie – marques sur chaussée) approuvée par l'arrêté interministériel modifié du 7 juin 1977,

Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, il est nécessaire de créer un passage pour piéton au niveau du 1 rue Maurice Berteaux reliant le trottoir situé devant le 2 rue du Général de Gaulle à Maurecourt ;

**ARRÊTE**

**Article 1 :**

Un passage piéton sera matérialisé reliant le trottoir devant le n°1 rue Maurice Berteaux au trottoir situé devant le 2 rue du Général de Gaulle à Maurecourt

**Article 2 :**

La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'instruction interministérielle - septième partie - marques sur chaussée - sera mise en place par les Services Techniques de la commune de Maurecourt.

**Article 3 :**

Les dispositions définies par l'article 1<sup>er</sup> prendront effet le jour de la mise en place de la signalisation prévue à l'article 1<sup>er</sup> ci-dessus.

**Article 4 :**

Le présent arrêté sera publié sur les différents moyens de communications conformément à la réglementation en vigueur sur la commune de Maurecourt.

**Article 6 :**

Monsieur le Directeur Général des services de la Mairie, Madame le Brigadier-Chef Principal de Police Municipale, Madame La Commissaire Divisionnaire de CONFLANS SAINTE HONORINE sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché dans les conditions habituelles.

Maurecourt, le 24 mars 2023

Pour le Maire,

L'Adjoint Délégué à la voirie,

Aux travaux et à la sécurité

Daniel WOTIN



*Département des Yvelines*

*Arrondissement de Saint-Germain-en-Laye - Canton de Conflans-Sainte-Honorine*